



**DEBAT  
 D'ORIENTATIONS  
 BUDGETAIRES -  
 EXERCICE 2026**

**DELIBERATION  
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 7 avril 2026**

*L'an deux mille vingt six, le sept avril à 18:00 , le Conseil Municipal de la Commune de Bollène, régulièrement convoqué par courrier du 1 avril 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle des Séances - Hôtel de Ville, en session ordinaire sous la présidence de M. Anthony ZILIO, Secrétaire de séance : M. Richard LORANDIN*

**Présents : 31**

M. ZILIO, Mme DESFONDS-FARJON, M. ZUCCONI, Mme ARNAUD, M. CLAIR, Mme PIZOT-FERRENT, M. LORANDIN, Mme DELGADO, M. FROMENT, Mme AUTRAN-BLANC, Mme DEVES-LAMBERT, M. TAILLE, Mme TUDELA, M. VALETTE, Mme BOUCHÉ, M. AUZAS, M. BOISSIER, M. BLANCHEMANCHE, Mme ROUBY, Mme FRANZE, M. RODRIGUEZ, Mme AMALLOU, M. TISBA, M. ROUX, Mme POURKAT, M. MAREST, Mme FODERA, M. DE SAINT-AUBERT, M. MICHEL, M. BARRIERE, Mme ANDREONE

**Représentés(es) : 1**

Mme ARNAUD par M. LORANDIN

**Absents(es) : 1**

Mme CLEMENT

Nombre de membres			Vote		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote	Pour	Contre	Abstention
33	31	0	0	0	0

**RAPPORTEUR : M. ZILIO**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2312-1 et D2312-3,

Vu la loi n° 2015-991 du 17 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe),



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 7 avril 2026**

Considérant qu'un Débat sur les Orientations Budgétaires (D.O.B.) de la collectivité doit se tenir dans le délai maximum des deux mois précédant l'adoption du Budget Primitif (B.P.),

Considérant que ce débat se déroule à l'appui de la présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires (R.O.B.) annexé,

**Il est proposé à l'Assemblée de prendre acte :**

- de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires relatif à l'exercice 2026, sur la base du Rapport d'Orientations Budgétaires annexé à la délibération.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur,

### PREND ACTE

- de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires relatif à l'exercice 2026, sur la base du Rapport d'Orientations Budgétaires annexé à la délibération.

**Secrétaire de séance ,**

**Richard LORANDIN**



Signé électroniquement par

: Anthony ZILIO

Date de signature :

15/04/2026

Qualité : Maire de Bollène